

Ville de  
**Pont-Audemer**

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr



**DÉCISION DU MAIRE**

**DÉCISION ATELIERS VACANCES D'HIVER**

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire,  
**VU** l'arrêté n°376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme, et de l'animation ;

**CONSIDÉRANT** que le musée doit répondre aux exigences des musées de France : être un acteur au service du développement des publics et de la démocratisation culturelle. Dans ce cadre, la Municipalité fait appel à des intervenants qualifiés dans le domaine culturel afin qu'ils puissent proposer et mener des ateliers de pratique artistique en lien avec les collections du musée.

**Le Maire décide** de signer une convention avec l'artiste Mélanie Gentil, domiciliée au 581 rue de Pont-Audemer 27310 Bourg-Achard, pour l'animation de 5 ateliers de pratique artistique au musée Alfred-Canel, dans la cadre de la programmation « Les vacances au musée » du 16 février 2026 au 20 février 2026. Les ateliers s'inscrivent dans les animations de médiation proposées en lien avec l'exposition temporaire : Trésors illustrés du musée Alfred-Canel.

Les ateliers tarifés sont destinés aux enfants à partir de 2ans et aux adultes.

Pour la somme de 300€ (trois cent euros), comprenant la préparation et l'intervention artistique, en cas d'annulation faute de réservations (moins de cinq réservations) la somme correspondante aux séances annulées sera déduite au montant de la facture : 60€ (soixante euros) par séance.

Non assujetti à la T.V.A.

Fait à Pont-Audemer, le 20 janvier 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON